



Infolettre

MESURES D'URGENCE

Mercredi, 29 avril 2020

COVID-19



La Ville continue à surveiller de près la situation relative au COVID-19 et aux mesures préventives recommandées par le gouvernement du Québec.

[Voir toutes les infos en lien avec la COVID-19](#)

ACHALANDAGE DANS LES RUES LA FIN DE SEMAINE

La Ville est consciente des problèmes liés au fort achalandage de piétons et de cyclistes lors des beaux jours de fin de semaine. Nous demandons au SPVM d'assurer une surveillance fréquente et restons en constante communication avec eux, mais n'avons aucun contrôle sur leur disponibilité et leurs activités. La patrouille municipale, quant à elle, n'a pas l'autorité de faire respecter les mesures de distanciation sociale, mais seulement le respect des règlements municipaux.

La patrouille municipale assure le respect de la limite de stationnement de 30 minutes maximum sur la rue Sainte-Anne ainsi que la fermeture de la Promenade du canal, des parcs et des modules de jeux.

Nous continuons à collaborer étroitement avec le SPVM pour faire respecter la distanciation dans la mesure du possible et demandons à tous votre compréhension et collaboration.

Pour signaler une situation qui contrevient aux mesures de distanciation, le SPVM demande aux citoyens de [remplir un rapport de signalement sur leur site web](#). Ce signalement en ligne sera traité selon les priorités d'urgence.

MESURES ADMINISTRATIVES MISES EN PLACE À LA VILLE

Les mesures administratives mises en place à la Ville seront maintenues jusqu'au 19 mai, date prévue de réouverture des centres de la petite enfance et des écoles primaires de la région.

L'Hôtel de Ville est donc toujours fermé au public et la majorité des employés sont en télétravail et joignables, de 8 h à 16 h 30 du lundi au jeudi, et de 8 h à 12 h le vendredi.

Pour contacter l'Hôtel de Ville, composez le **514-457-5500** ou écrivez à info@sadb.qc.ca.

Pour plus de détails, [visitez notre site](#).

STATIONNEMENT

Les mesures mises en place concernant le stationnement seront maintenues jusqu'au 31 mai. [Consultez notre site web](#) pour les détails.

[Voir les mesures concernant le stationnement](#)

REPRISE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

Le gouvernement a annoncé l'autorisation de reprendre les travaux d'infrastructure dès le 11 mai. La Ville reprendra donc certains travaux après cette date, dont le pavage des rues Legault et Pacifique.

FERMETURES

Malgré l'annonce du gouvernement concernant le déconfinement progressif, notez que la bibliothèque, le Centre Harpel ainsi que les parcs et les chalets de parcs demeurent fermés jusqu'à avis contraire.

Aucune décision n'a encore été prise quant aux camps de jour et autres activités, ainsi qu'à l'ouverture de la piscine municipale. Nous analysons l'évolution de la situation et suivrons les recommandations du gouvernement.

GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS - DATE À CONFIRMER

Le grand ménage du printemps, c'est-à-dire, la collecte spéciale de résidus encombrants (mobilier, matériaux de construction, appareils électroniques, etc) était initialement prévu les semaines du 18 et 25 mai. Nous évaluons actuellement la possibilité d'effectuer cette collecte à ces dates et vous communiquerons plus de détails le 11 mai prochain.

ENCOURAGEONS LES COMMERCE LOCAUX!

Plusieurs restaurants et commerces alimentaires de la rue Sainte-Anne offrent le service de livraison ou de commande à emporter afin que vous puissiez profiter de vos mets préférés, tout en restant à la maison.

[Consulter la liste des restaurants et commerces ouverts](#)

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC - ANNULÉE

Les célébrations de la Fête Nationale du Québec qui devaient avoir lieu le 23 juin prochain sont malheureusement annulées pour cette année. Nous continuons à analyser la situation pour chaque événement et activité et nous vous tiendrons informés.

[Voir la liste des événements reportés ou annulés](#)



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

